



## LA MOTTE INFO

### Mars 2019 N° 20

### INFOS PRATIQUES

**La Mairie sera fermée le vendredi 19 et le mardi 23 avril 2019.**

### COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

**Suite à la recrudescence de vols et cambriolages, sur notre secteur la gendarmerie souhaite nous rappeler quelques consignes pour que nous puissions nous protéger au mieux**

#### **CAMBRIOLAGE OU VOL PAR RUSE :**

- Limitez les signes d'absence prolongée (message sur le répondeur, volets fermés longtemps) prévenez vos voisins de votre absence.
  - Ne déposez pas vos clés dans un lieu commun (dessous d'un pot de fleur, sous un paillason).
  - N'ouvrez la porte qu'à des personnes que vous connaissez.
  - Ne conservez pas de sommes importantes d'argent liquide à votre domicile.
- Dans la mesure du possible, relevez l'immatriculation des visiteurs qui vous sont inconnus.

#### **VOL DE VOITURE OU DANS VOTRE VOITURE :**

- Stationnez dans un lieu éclairé et fréquenté
- Otez de l'habitacle les objets de valeur (GPS, Téléphone, façade autoradio...)
- Ne laissez pas vos clés sur le contact ou à portée quand vous êtes stationné dans votre garage ou devant votre domicile.

**DANS TOUS LES CAS Si vous êtes victime d'un cambriolage contactez la gendarmerie en composant le 17 et ne touchez à rien.**



## REPertoire ELECTORAL UNIQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'INSEE centralise les listes électorales de toutes les communes. Ce qui permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les inscriptions pourront avoir lieu jusqu'à 2 mois avant chaque scrutin. Pour les élections des représentants au parlement européen qui auront lieu le dimanche 26 mai. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 30 mars 2019.

Un service de démarche d'interrogation des situations électorales (ISE) sera accessible aux électeurs sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) à partir du 11 mars. Il vous permettra de consulter votre situation électorale, suivre votre demande d'inscription ou radiation....

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos anciens la connaissent bien, car nombreux parmi eux regardent ses quartiers, sa croissance, son état pour faire leurs plantations dans leur jardin et tailler leurs arbres et arbustes.

#### **Petit Rappel :**

La lune est croissante de la nouvelle lune à la pleine lune.

La lune est décroissante de la pleine lune à la nouvelle lune.

Dans l'hémisphère nord, un simple coup d'œil permet de voir un « D » formé par le croissant, elle est décroissante. Elle forme un « P » quand elle est croissante. Dans l'hémisphère sud, c'est l'inverse, si c'est un « D » elle est croissante.

*La lune est montante :* l'arc de cercle décrit par la lune dans le ciel monte, chaque jour la lune passe un peu plus haut.

*La lune est descendante :* l'arc de cercle baisse chaque jour, la lune passe un peu plus bas.

Maintenant à vous d'observer !



#### **Que faire ?**

*En lune montante :* il y a plus de sève et d'activité dans les parties aériennes des plantes. C'est le bon moment pour récolter les fruits juteux, les greffons et aérer le gazon. On évite de tondre le gazon qui aura tendance à repousser plus vite.

*En lune descendante :* l'activité végétative se fait surtout dans le sol, dans les racines. C'est le bon moment pour récolter les racines ou les plantes aériennes que l'on veut faire sécher, tailler, repiquer, labourer, épandre le compost, couper le bois et tondre le gazon.

*Soyez curieux :* il existe des dates favorables pour la coupe des cheveux qui permettent de conserver leur vitalité. En mars, le 17, 18, 19, 20, 25, 26, 27 et en avril le 07, 08, 14, 15, 16, 22, 23.



## LA COMMUNE EN PHOTOS



*Environ 70 administrés s'étaient réunis le 19 janvier pour la cérémonie des vœux du Maire et de la Municipalité à la salle Maurice Faury.*

*Les travaux du cimetière ont débuté le 5 février pour se terminer le 14 février. Il ne reste plus qu'à ensemençer les bordures au début du printemps.*





## MANIFESTATIONS A VENIR

Dimanche 17 mars 12h : Repas de chasse organisé par l'association des propriétaires et des chasseurs de Mazerolles à partir de 12h. Réservation aux numéros habituels.

Vendredi 22 mars : Permanence de Jérôme LAMBERT à la mairie de 11h à 12h.

Lundi 22 avril entre 9h30 et 11h : Randonnée VTT organisée par l'Yvracoise. Les Lieu-dits traversés sont : les Plats, le Mas, la Croix de Paille, le Puy de Beaumont, les Chevailles, Ecosas et Condadeuil. Un ravitaillement sera proposé au Mas.

Mercredi 8 mai : Cérémonie au monument aux morts, rendez-vous devant la mairie à 10h30, un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

Dimanche 26 mai : élection des représentants au parlement européen.

*Mona Lisa*

### UN SERVICE POUR LES PERSONNES AGEES

ENGAGÉS CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

Monalisa (mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées) est une association lancée en 2013 par le ministre délégué aux personnes âgées. Elle préconise la mise en place d'une équipe citoyenne composée de volontaires.

Le rôle de cette équipe consiste à identifier les personnes susceptibles d'effectuer des visites de courtoisie auprès des personnes âgées pour rompre leur solitude (en France 1 personne âgée sur 4 souffre d'isolement). Chaque bénévole bénéficie d'une formation qui permet de développer une bonne écoute et une meilleure connaissance du vieillissement.

Toute personne intéressée par cette action citoyenne peut s'adresser à Marie Laure Picoury par mail ([monalisa.charente@outlook.fr](mailto:monalisa.charente@outlook.fr)) ou par téléphone au 05 45 37 33 33.

## ETAT CIVIL

### **Bienvenue à**

M. et Mme LIZEAU François et Danielle qui ont emménagé au lotissement les Combes en février 2019.

### **Nos condoléances aux familles de**

Mme BUELLY Marie-Louise décédée le 14 janvier à Mazerolles

Mme DUROUDIER Denise décédée le 12 février à Saint-Michel

Mme BRUN Marguerite Aimée décédée le 5 mars à Mazerolles

**Mme DUROUDIER** nous a quitté trop vite le 12 février dernier. Le CCAS de Mazerolles a donc perdu un de ses membres actifs puisque Denise y représentait les personnes retraitées depuis mars 2001. Il nous tenait à cœur de souligner son implication depuis de nombreuses années au sein de la commune, notamment pour tous les repas des aînés qu'elle cuisinait avec plaisir et succès. Denise avait 81 ans, sa gentillesse, son dévouement et son dynamisme nous manqueront.

*Le président et les membres du CCAS de Mazerolles*

## RECONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN ?



Monsieur Didier Michaud, fils de René MICHAUD, ancien instituteur de Mazerolles, a fait remettre à notre commune un album sur l'inauguration, le 28 octobre 1956, des écoles de Mazerolles.





**Les nouvelles écoles de Mazerolles  
seront inaugurées dimanche  
par M. le Préfet de la Charente**



Sous la présidence de M. le Préfet de la Charente et en présence de nombreuses personnalités seront inaugurées dimanche matin les nouvelles écoles de Mazerolles, d'une capacité de 100 places, situées au village de Mazières, à 15 kilomètres de Mazières, sur la route de Mazières à Mazières, à 15 kilomètres de Mazières, à 15 kilomètres de Mazières.

INAUGURATION des ÉCOLES  
de MAZEROLLES. Le 28.10.56

